

27 janvier 2026
251

- > Prescripteurs
- > Pharmaciens propriétaires

Rappel – Fin de la couverture d'assurance de Eylea

Dans l'actualité du **4 novembre 2025**, nous annonçons la fin de la couverture d'assurance du médicament biologique de référence **Eylea**, sauf pour les exceptions prévues. La période pour passer à un médicament biosimilaire d'Eylea se termine le **3 février 2026**. Si vous n'avez pas encore modifié l'ordonnance de vos patients, assurez-vous de le faire sans tarder.

Des médicaments biosimilaires d'Eylea sont présentement inscrits à la [Liste des médicaments](#). Consultez la pour connaître les indications de paiement de ces médicaments.

Pour en savoir plus sur les modalités de transition, consultez l'actualité [Fin de la couverture d'assurance d'Eylea](#) ou les infolettres 196 et 197.

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)